



***Cliquez ici pour adhérer en ligne***

**Téléchargez le bulletin d'adhésion ici**

## **2018-2019 - Lettre du SNUipp-FSU n°36**

**Sommaire :** Ecole Fuont Cauda,  
CAPD, situation sociale,  
Maternelle, Retraite, Psy, Aesh  
Cappei, détachement,  
Education prioritaire,  
Mairie de Nice, élections professionnelles, syndicalisation, retraitesmail

**"On est très sévères, parce qu'on ne peut pas d'une main parler de confiance et de l'autre donner des injonctions aussi précises aux enseignants. Cela laisse entendre qu'ils font un peu n'importe quoi "**

**Francette Popineau, porte-parole du SNUipp**

**franceinfo:**

---

**Très bon week end à toutes et tous !**

---



***Cliquez ici pour adhérer en ligne***

**Téléchargez le bulletin d'adhésion ici**

## **2018-2019 - Lettre du SNUipp-FSU n°37**

**Sommaire :** Ecole Fuont Cauda, Carte scolaire,CAPD, Accident de travail, situation sociale, Maternelle,Retraite, Psy, Cappei, détachement, Education prioritaire, Mairie de Nice, élections professionnelles, syndicalisation



## Ecole Fuont Cauda à Nice ( suite)

**Le SNUipp-FSU ne ménage pas ses efforts sur une situation d'école pointée injustement du doigt par l'administration !**

Le Dasen vient d'envoyer un courrier au SNUipp-FSU.

Cet écrit ne remet pas en cause les propos outranciers du recteur.

Il reconnaît que la décision de faire asseoir les enfants dans temps calme avant la montée en classe a bien été discutée et validée en conseil des maîtres.

Il regrette que l'IEN n'est pas été informée de l'organisation. Pourtant elle est passée à l'école sur ce temps et n'a pas trouvé à redire.

Il regrette également qu'aucune information n'ait été donnée en conseil d'école. Cela dit depuis 2 ans les parents élus avaient tout loisir de mettre ce point à l'ordre du jour. Ils ne l'ont pas fait.



L'audience avec l'IA aura lieu **mercredi 19 décembre à 10h30**.

A cette occasion le SNUipp-FSU appelle à un rassemblement de soutien à la directrice et aux collègues.

**Rendez vous 10 h devant le rectorat.**

**Par ailleurs nous appelons à la grève franche jeudi 20 décembre .**

Une audience est demandée au recteur ce jour là.

Les déclarations d'intention sont à faire au plus tard Lundi 17 décembre minuit.

**Déclaration d'intention : elle est ici**

**Rappel des faits : ici**

**Lire le courrier du SNUipp-FSU au Recteur: ICI**

**Lire le communiqué de presse du SNUipp-FSU : ici**

---



## **Carte scolaire 2019 : fiches de suivi syndical**

Quelle que soit la situation de votre école : effectifs élevés légitimant une demande d'ouverture, baisse démographique avec risque de fermeture, école en éducation prioritaire avec le dédoublement des CP/CE1, etc., un seul outil pour soutenir les revendications légitimes en matière de carte scolaire : la fiche de suivi syndical du SNUipp-FSU 06 !

Dans l'attente de la dotation en postes de l'Académie, le SNUipp-FSU vous propose de préparer avec détermination la carte scolaire 2019.

Pour ce faire, **complétez la fiche de suivi syndical correspondant à la situation de votre école**.

La session 2019 de la carte scolaire départementale risque d'être particulièrement difficile, toujours marquée par la fin du dédoublement des CE1 à faire en REP avec une dotation nationale insuffisante (2500 créations pour 4000 postes à consommer) et en trompe l'oeil puisque la dotation du 1er degré se fait au détriment du second degré (2600 postes perdus alors que la hausse démographique se renforce au collège) et des personnels administratifs (400 suppressions de postes).

Les moyens ne sont donc pas disponibles pour mener les chantiers indispensables à l'amélioration des conditions de travail des professeur-es d'école et favorables à la réussite de tous les élèves :

+ généralisation de la baisse des effectifs ; **le SNUipp-FSU maintient sa campagne nationale pour obtenir #PasPlusde25 par classe et #PasPlusde20 en Education Prioritaire et en classes multi-niveaux.**

+ reconstruction des RASED, redéploiement des moyens de remplacement permettant de pourvoir aux absences et de remettre en place une formation continue digne de ce nom,

+ développement du "Plus de Maîtres que de Classes" et de la scolarisation des moins de trois ans dans les secteurs où les besoins sont évidents,

+ amélioration du régime de décharge des directions, impactées par la suppression de l'aide administrative, etc.

**Plus que jamais, pour peser sur l'administration, réclamer les moyens nécessaires à une répartition équitable, renforcez l'action des élu-es du SNUipp-FSU 06 en leur confiant des éléments détaillés concernant votre école.**

**Notre délégation en instance "carte scolaire": 7 élu-e-s sur 10.**

**[Cliquez ici pour télécharger les fiches de suivi syndical](#)**

---

 **Compte  
rendu  
CAPD**

**CAPD du 11 décembre 2018: les élu-es du SNUipp-FSU vous rendent compte**

**Déclaration liminaire du SNUipp-FSU: lire [ICI](#)**

- élections professionnelles
- contexte social
- évaluations nationales et contexte éducatif
- relations Mairie/IA

**Ordre du jour : lire [ICI](#)**

- Recours rendez vous de carrière
- Promotions accélérées
- Indemnité différentielle



**Accidents du travail, de trajet, de service**

**[Tout est ici](#)**

---



## **annonces du président de la République : quid de la Fonction publique ?**

Face aux inégalités grandissantes, au sentiment d'abandon d'une grande partie de la population, il était attendu du président de la République qu'il apporte des réponses en terme de pouvoir d'achat, du rôle des services publics et d'une fiscalité plus juste afin d'améliorer les conditions de vie de tous les salarié-es, chômeurs, retraité-es et jeunes.

S'il répond par 100 euros supplémentaires pour les salarié-es au SMIC, par la défiscalisation et la désocialisation des heures supplémentaires, réactivant ainsi la mesure phare du quinquennat de Nicolas Sarkozy « travailler plus pour gagner plus » avec laquelle la FSU est en désaccord, par l'annulation de la hausse de la CSG pour les retraites inférieures à 2 000 euros et par une éventuelle prime de fin d'année soumise au bon vouloir des employeurs, le Président est resté silencieux sur d'autres sujets.

## **Lire la suite**

---



**L'école maternelle est le lieu du compromis entre accueillir, éduquer et scolariser. Souvent victime de visions très différentes, elle est aujourd'hui dans l'œil du cyclone.**

« L'éducation des sens est la base du développement de l'être.

L'ambition des maîtresses devrait consister à leur enseigner à observer, à écouter, à parler », c'est ainsi que Pauline Kergomard, nommée inspectrice des écoles maternelles sous Jules Ferry, définissait le rôle de l'école maternelle.

Elles furent d'abord salles d'asile, les mères ouvrières y laissaient leurs enfants durant leurs longues journées de labeur. Investie par le religieux puis par le politique sous l'impulsion de Marie Carpentier\*, qui fondait son enseignement sur le jeu, l'expérimentation et la qualité de la relation à l'adulte, la dénomination d'école maternelle

est instaurée par un arrêté de 1848 : « Les salles d'asile, improprement qualifiées établissements charitables, sont des établissements d'instruction publique. Ces établissements porteront désormais le nom d'école maternelle ».

Mais il faudra attendre Jules Ferry et un arrêté de 1882, pour que l'école maternelle soit reconnue en tant que lieu d'enseignement avec une organisation pédagogique et un programme d'étude qui lui soient propres.

**Une école spécifique, dont il n'existe aucun équivalent en Europe. Une école gratuite et non obligatoire jusqu'alors, qui scolarise plus de 97% des enfants de 3 à 6 ans. Pourtant, le rôle de cette école, ballottée au gré des alternances politiques, est constamment remis en question.**

**Lire la suite**

---



## **Retraites : comprendre la réforme Macron, lutter avec la FSU pour développer les solidarités**

La loi en préparation sur les retraites ne serait présentée qu'au deuxième semestre 2019, mais c'est dès maintenant que, suite aux premières annonces donnant les grandes lignes du projet, les salariés doivent s'emparer du dossier, intervenir, s'opposer et proposer des alternatives. Le vote pour FSU aux élections professionnelles de décembre 2018 sera une occasion d'exprimer le rejet de tout projet qui mettrait à mal les solidarités.

La FSU publie ici l'ensemble des documents qui détaillent les projets gouvernementaux ainsi que des compte rendus des réunions au haut commissariat à la réforme des retraites :

**Lire l'ensemble du dossier**

---



## **AESH : la FSU première !**

Avec 32,1 % en moyenne aux Commissions consultatives paritaires des AESH / AED dans les trente académies et 60 sièges cumulés, la FSU arrive première.

**À noter : la hausse de la participation chez ces personnels malgré les nombreuses difficultés techniques et administratives du scrutin.**

**Lire la suite**



**Avec 51,47% des voix, le SNUipp et le SNES** obtiennent la majorité absolue aux élections professionnelles des psychologues de l'Éducation nationale. Un résultat qui confirme la confiance que les personnels accordent à la FSU pour défendre leur statut, leurs missions, leur carrière tant au niveau individuel que collectif.

**Lire la suite**

---



## **CAPPEI Session 2019**

### **OUVERTURE du registre des inscriptions**

**Ouvert du lundi 17 décembre 2018 au vendredi 25 janvier 2019.**  
**Inscriptions uniquement en ligne.**

Imprimer le formulaire renseigné avant de valider car aucun accusé de réception ne sera transmis. Le lien pour l'inscription sera communiqué à compter du 17 décembre 2018 sur ESTEREL (*rubrique Mes applications, INTRACOM, DSSEN06, Gestion des personnels 1er degré, Concours et examens professionnels*).

---



### **Détachement dans le corps des personnels enseignants du 1er et second degrés, d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale**

Le BO et la circulaire de l'IA sont parus.

POUR les collègues titulaires du 1er degré, dossiers de candidature à envoyer aux circonscriptions pour avis de l'IEN

- ▶ **pour le vendredi 25 janvier 2019 dernier délai**
- ▶ **COPIE au SNUipp-FSU pour suivi**

Tout est ICI : [http://06.snuipp.fr/spip.php?article6762&var\\_mode=calcul](http://06.snuipp.fr/spip.php?article6762&var_mode=calcul)

---

Education  
prioritaire...  
Une relance,  
vraiment ?



Nice



Le service public,  
on l'aime, on le fait avancer !

## Quel avenir pour l'éducation prioritaire !

Lire le 4 pages du SNUipp-FSU

Le SNUipp-FSU a demandé une audience à la mairie de Nice

N'hésitez pas à nous saisir de tout problème afin que puissions présenter vos doléances !



Nous remercions les 1913 collègues qui ont voté SNUipp-FSU.

Nous serons à la hauteur de cette confiance !

Les résultats à la CAPD des Alpes-Maritimes : [ici](#)

SE SYNDIQUER, C'EST

**UTILE**



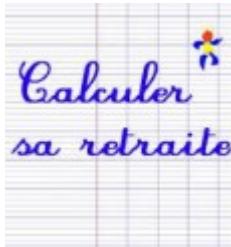
Il faut maintenant transformer l'essai par une syndicalisation massive au SNUipp-FSU.

**La syndicalisation est la première action militante qui permet à chacun de se sentir moins seul dans l'exercice du métier, dans l'expression de ses convictions et dans la défense de ses droits. Plus que jamais nous avons besoin d'être nombreux et solidaires.**

**En renforçant le mouvement syndical par votre adhésion , vous donnerez du temps et des moyens nécessaires au travail de consultation, d'information que nous mettons à la disposition de tous. Vous permettrez une meilleure défense de vos droits . Vous lui donnerez aussi la possibilité de mener les luttes à venir au niveau nécessaire pour des avancées significatives. Alors plus d'hésitation!**

**Pour se syndiquer c'est ici !**

---



**CALCULEZ votre retraite:** <http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

**PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITÉ D'ÂGE : ATTENTION !**

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important.

En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux. Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

**Lire la suite et modèle de lettre**

---



**SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook**

**SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>**

Mail : [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr)

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00 - Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse mail : [http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06\\_infos](http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos)